

Retraites, retraité-es, retraitables !

La FSU de l'Oise organise un stage de formation syndicale à destination des collègues retraitables, retraité-es et/ou qui se posent des questions sur la retraite. Ce stage aura lieu le 7 juin à la bourse du travail de Creil (rue F. Pelloutier), de 9h30 à 16h00.

Avec la participation d'un membre de la FSU nationale.

Présentation de la journée :

Matinée : le point sur les réformes : 2003, 2008, 2013, ...

- Les avantages familiaux avec un point particulier sur la situation des femmes ;
- La situation des retraité(e)s : pension de réversion ; pluri-pensionnés ;

Après-midi : les revendications

- Les revendications retraites et salaires (revalorisations) ;
- Le militantisme des retraité(e)s ;

Retraités et futurs retraités, nous sommes tous concernés par les régressions sur les retraites !

ATTENTION ! Pour participer au stage, il faut s'inscrire avant le 7 mai 2016 :

- Recopier de manière manuscrite le modèle de lettre ci-contre puis le remettre à votre chef d'établissement ou de service, à l'IEN, avant le 7 mai pour transmission par la voie hiérarchique à l'autorité administrative ;
- S'inscrire auprès de la FSU au 03 44 05 02 20 ou 09 52 91 01 60 ou 06 28 13 29 74 ou sur fsu60@fsu.fr

Rappels :

- L'autorisation n'est pas délivrée par le supérieur hiérarchique mais par l'autorité administrative compétente régionale ou départementale ;
- Une non-réponse dans un délai de 15 jours précédant le début du stage équivaut à une autorisation accordée. En cas de refus, nous contacter à la section ;
- Tous les fonctionnaires et agents non-titulaires de l'État ont droit au congé pour formation syndicale avec versement intégral du salaire (maximum 12 jours/an).
- Les attestations de présence demandées par l'administration vous seront remises à l'issue du stage.

Pour confirmer votre participation, merci de renvoyer votre inscription à fsu60@fsu.fr



**MARDI 7 JUIN
9H30 - 16H00
à CREIL**

Bourse du Travail
1, rue F. Pelloutier
avec un membre de la
FSU nationale et l'équipe
départementale de la FSU



NOM, Prénom - Grade, Fonction
Ecole ou établissement

à Monsieur l'Inspecteur d'Académie
S/C de M ou Mme l'IEN de (collègues du 1^{er} degré)
ou à Madame le Recteur
S/C du chef d'établissement (collègues du 2nd degré)

Conformément aux dispositions de la Loi 84-16 du 11/01/1984 (art. 34 alinéa 7), portant Statut Général des Fonctionnaires définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé le mardi 7 juin 2016 pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à Creil à la bourse du travail, rue F. Pelloutier, de 9h30 à 16h00.

Il est organisé par la Section Départementale de la FSU de l'Oise, sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions donnent droit aux congés pour la formation syndicale. Recevez, Monsieur l'Inspecteur d'Académie/Madame le Recteur, l'expression de mes salutations distinguées.

A le..... Signature